CONNAISSANCE DU TERRITOIRE
RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agences d'urbanisme

DÉMARCHE 2SEPACA
ÉTUDE THÉMATIQUE

Panorama régional et départemental des niveaux de fragilité des secteurs d'activité

SEPTEMBRE 18

Le Partenariat entre la Région et les agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mis en place en 2015 dans le cadre d'une convention triennale, ce partenariat d'une ampleur inédite en France, permet la mutualisation des capacités d'études et d'observation à l'échelle régionale. Relevant soit de la mise en commun d'expertises, soit de productions de données et d'analyses, ces actions couvrent des thèmes variés et transversaux, comme la mobilité, la planification, le développement durable, l'aménagement ou l'économie. L'objectif de ces travaux est de permettre une meilleure coordination des politiques publiques au niveau régional.

Photographie de couverture : Helios Image

Sommaire

CE QU'IL FAUT RETENIR : 5

ORGANISATION DU DOCUMENT : 6

MÉTHODE ET DÉFINITION DU SCORE 7

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 8

BOUCHES-DU-RHÔNE 10

ALPES-MARITIMES 12

VAR 14

VAUCLUSE 16

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET HAUTES-ALPES 18

Depuis 2016, la reprise puis l'embellie de l'économie s'affichent tant au niveau national qu'au niveau régional. Pour autant, les entreprises de la région connaissent-elles une meilleure santé financière ?
La présente étude porte sur l'évolution de la santé financière des entreprises de plus de 10 salariés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, les difficultés éventuelles de ces entreprises peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble du tissu économique composé de plus petites entreprises. Les scores de fragilité sont alors des niveaux d'alerte ou de risque auxquels peuvent potentiellement répondre les différents dispositifs publics d'aides aux entreprises.
Utilisant les données de la base d'observation 2SEPACA (voir encadré méthodologique ci-après), notre analyse s'appuie sur l'évolution des scores des entreprises entre 2015 et 2017, et met en évidence les tendances à l'amélioration ou à la dégradation des différents secteurs du tissu économique.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Plus une entreprise est jeune, plus elle présente des niveaux de fragilité élevés.

Le premier grand constat est la nette corrélation entre l'âge des entreprises et le niveau d'alerte, avec des graduations régulières : plus l'entreprise est jeune, plus elle présente des niveaux de fragilité élevés. A l'inverse, plus l'âge de l'entreprise est important, moins l'entreprise semble fragile, étant entendu que les entreprises en mauvaise santé financière dans leurs premières années ont un fort risque de défaillance.
A l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les entreprises de moins de 10 ans présentent majoritairement des risques très élevés, et la moitié d'entre elles ont des niveaux de risques élevés à modérés. C'est également le cas dans le Var, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Toutefois, le Vaucluse affiche une particularité : une fois passé le seuil des dix années, les entreprises présentent toutes des caractéristiques similaires de niveaux de risque faibles. Dans les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, l'âge de la sécurisation est plus élevé, et ce sont les entreprises de moins de 20 ans qui ont des niveaux de risques modérés à élevés.
Ce constat objective l'idée de l'importance des premières années de la vie d'une entreprise pour asseoir sa pérennité, et renforce l'enjeu d'accompagnement des jeunes entreprises de la part des différents acteurs publics et consulaires.

Pas de grandes évolutions des scores entre 2015 et 2017 à l'échelle régionale…
… mais des spécificités mises en évidence entre les différents secteurs et les départements.

Un autre grand constat de cette étude est que le score global, ainsi que la structure des entreprises par niveau d'alerte, a peu évolué entre 2015 et 2017 au niveau régional. Ce constat interroge le lien entre l'embellie nationale et la santé financière des entreprises structurantes du tissu économique local.

Pour autant, cette stabilité moyenne cache des disparités que cette étude met également en évidence : des variations entre les différents secteurs et les départements.
Ainsi par exemple l'échantillon du département du Vaucluse montre globalement des niveaux de risques bien moindres que la moyenne régionale.

L'échantillon des deux départements des Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence réunis montre quant à lui un taux de 10 points en dessous de la moyenne régionale pour les entreprises présentant des risques très faibles, impliquant plus d'entreprises « à surveiller » dans ces départements.
L'échantillon des Bouches-du Rhône représente à lui seul 40% de l'échantillon régional et, par son poids, impacte fortement les dynamiques régionales.

Trois leviers d'action possibles identifiés en fonction de l'évolution des niveaux de fragilité des entreprises entre 2015 et 2017.

1. Des dynamiques positives à soutenir

Ces dynamiques sont observées dans :
- l'industrie dans les Bouches-du-Rhône ;
- les services, et dans une moindre mesure, l'industrie dans le Var ;
- le secteur du commerce dans les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes ;
- l'industrie et le commerce dans le Vaucluse.

2. Une progression des risques modérés à surveiller

Ces risques modérés se trouvent dans :
- la construction dans les Alpes-Maritimes et le Var, même si le niveau d'embauches dans ce secteur montre de récents signes de reprise ;
- la construction et les services dans le Vaucluse ;
  Nota : Même si ces deux secteurs présentent par ailleurs des taux de risques bien inférieurs que la moyenne régionale, ils sont mentionnés ici comparativement aux autres secteurs du Vaucluse ;
- les services dans les Bouches-du-Rhône ;
- l'industrie et dans une moindre mesure, les services dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

3. Une croissance des risques élevés appelant une intervention

Ces risques élevés accrus entre 2015 et 2017 se retrouvent dans :
- le secteur de la construction pour les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes ;
- le secteur de l'industrie dans les Alpes-Maritimes.

ORGANISATION DU DOCUMENT :

Ce document présente successivement l'évolution des scores entre 2015 et 2017, par ordre décroissant des échantillons dans :
- la région Provence-Alpes-Côte d'azur, avec 5114 entreprises ;
- les Bouches-du-Rhône, avec 2082 entreprises ;
- les Alpes-Maritimes, avec 1262 entreprises ;
- le Var, avec 881 entreprises ;
- le Vaucluse, avec 597 entreprises ;
- les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, regroupés pour constituer un échantillon suffisant de 292 entreprises.

Méthode et définition du score

Cette étude s'appuie sur la base de données de la société Altares qui contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Pour réaliser une analyse des scores, ainsi qu'une analyse de leurs évolutions entre 2015 et 2017, un échantillon a été constitué de toutes les entreprises de la base Altares qui ont au moins 10 salariés depuis 2011, ET pour lesquelles sont connus les délais de paiement sur au moins deux mois pour chaque trimestre, ET dont cette information est connue entre le quatrième trimestre 2015 et le quatrième trimestre 2017. Ne sont pas prises en compte dans cet échantillon les entreprises du secteur de l'agriculture.
L'échantillon ainsi constitué comprend 5 113 sièges d'entreprises de plus de 10 salariés, issues de la base Altares, à mettre en regard avec les 27 613 établissements (sièges ou non) de 10 salariés ou plus, hors agriculture, que compte la région au 31 décembre 2015.

Deux principales limites d'interprétation en découlent. D'une part, cet échantillon n'est pas constitué en représentativité de tous les établissements présents dans la région. D'autre part, il ne permet ni la comparaison entre secteurs d'activité, ni la comparaison entre les départements.

Le score (ou niveau d'alerte) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Il est une synthèse de 27 variables et prend la forme d'une note comprise entre 0 et 20. Plus le score est élevé (ou plus la note est élevée), plus le risque de défaillance est faible. Ainsi, un score de 20 à 15 signifie que le risque de faillite est très faible, de 14 à 12, il passe à faible. Autour de 10, le risque est modéré, et il est élevé quand il franchit le seuil de 8.

Caractéristiques de l'échantillon analysé et sa répartition territoriale

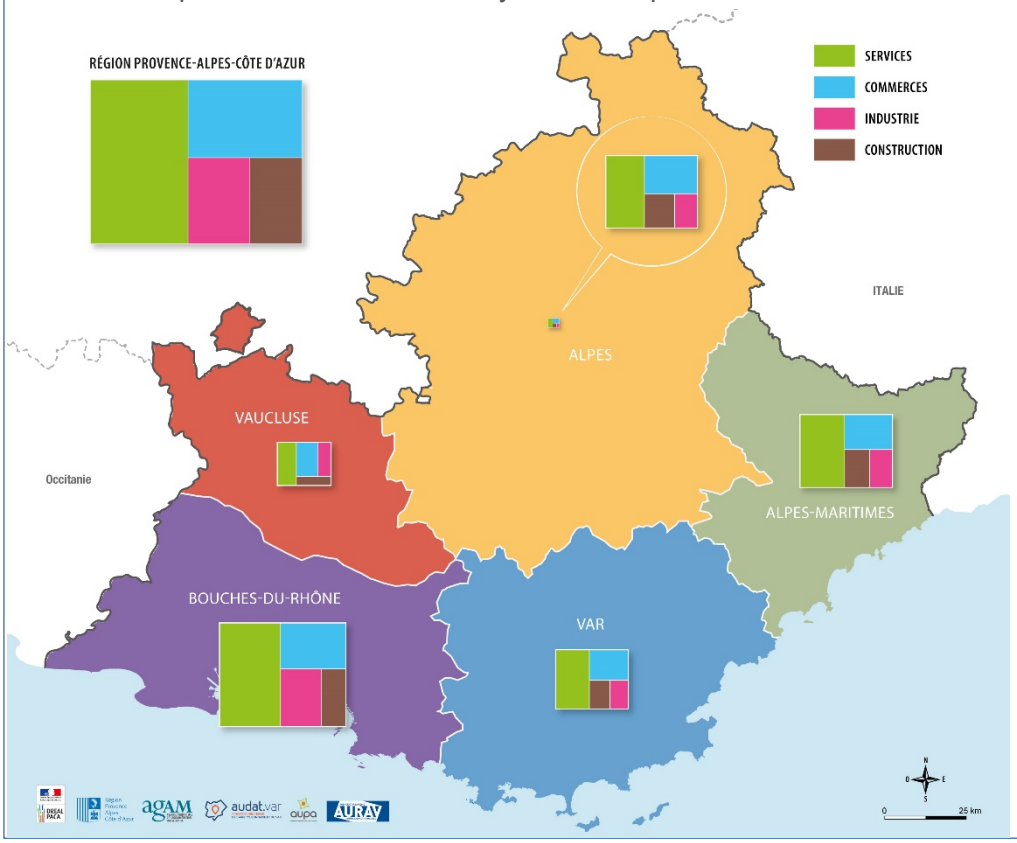

Grille de lecture :

Les échantillons départementaux sont représentés proportionnellement à leurs poids dans l'échantillon régional

Provence-Alpes-Côte d'Azur

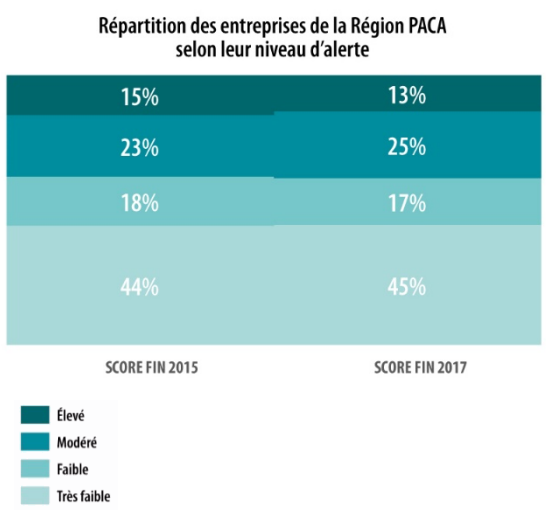

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

En deux ans, la structure des entreprises par niveau de fragilité évolue peu. Pour exemple, entre 2015 et 2017, ce sont respectivement 1920 et 1951 entreprises qui présentent des risques modérés à élevés de défaillance. En 2015 comme en 2017, ces entreprises représentent 38% de l'échantillon.

Cette stabilité moyenne cache pour autant de petites variations : -2 points (soit une diminution de 70 entreprises) pour les entreprises présentant des risques élevés, et parallèlement +2 points (soit une augmentation de 101 entreprises) présentant des risques modérés.

Quelle évolution par secteurs ?

Les scores par secteurs évoluent également peu entre 2015 et 2017.

C'est le cas notamment du secteur de l'industrie, dont les scores restent identiques en deux ans. 37% des entreprises industrielles présentent des risques modérés à élevés, se situant dans la moyenne régionale de 38%.

Entre 2015 et 2017, les entreprises du secteur de la construction conservent un taux de risque élevé bien supérieur à la moyenne : de 11 points supérieur à la moyenne (24% contre 13). De plus, les entreprises présentant des risques modérés augmentent de 5 points atteignant 23% en 2017. Ce sont donc près de la moitié des entreprises de la construction qui présentent des fragilités en 2017.

Industrie

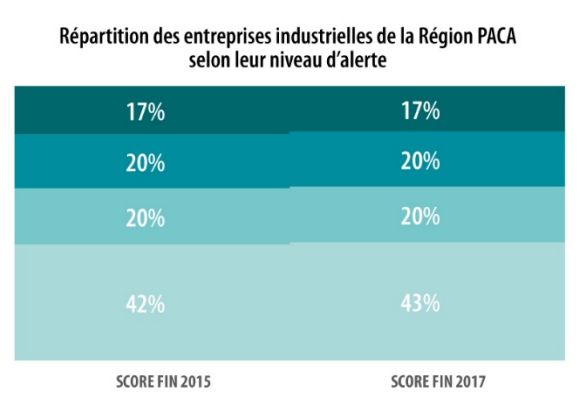

Construction

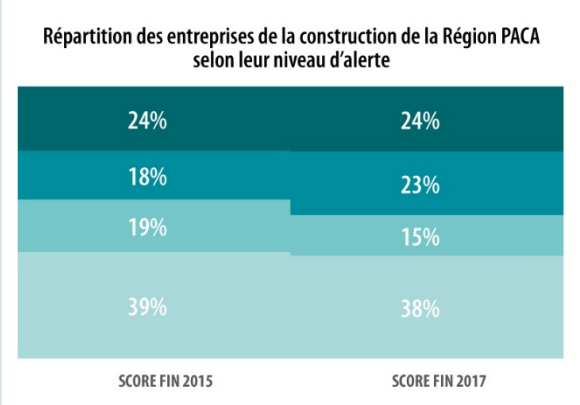

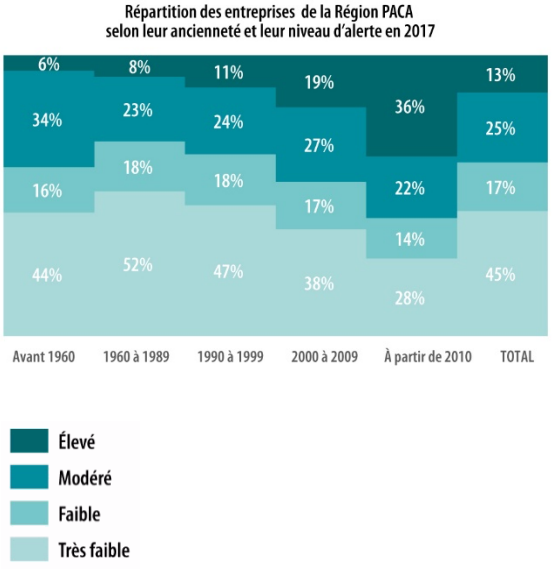

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

L'âge de l'entreprise est un facteur impactant le risque de fragilité des entreprises du département, comme à l'échelle de la région. Si l'on considère les différentes tranches de dates de création des entreprises, les entreprises plus âgées, créées avant 1990, présentent globalement des risques plus faibles de défaillance. Leur ancienneté sur le territoire leur permet de mieux résister à la conjoncture. Les plus anciennes d'entre elles (datant d'avant 1960) voient tout de même la part de risque modéré augmenter à 34%, mais avec un risque élevé de 6%, le moins important de tous.
En revanche, les entreprises très jeunes, dont la date de création est postérieure à 2010, présentent quant à elles des taux de risques élevés particulièrement importants (plus d'un tiers des entreprises).

Commerce

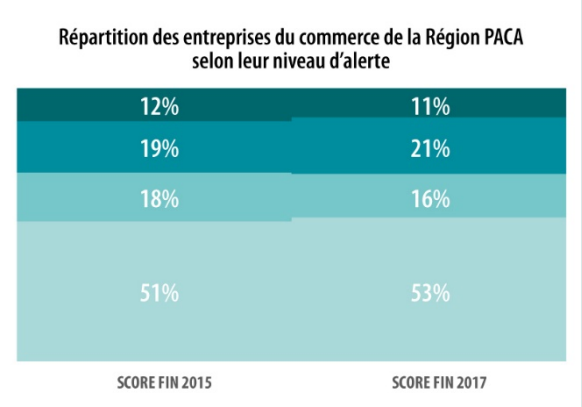

Le secteur du commerce se distingue par le fait que plus de la moitié de ses entreprises présentent de très faibles risques de défaillance, atteignant 53 %, contre 45% en moyenne et augmentant par ailleurs de 2 points entre 2015 et 2017.

Services

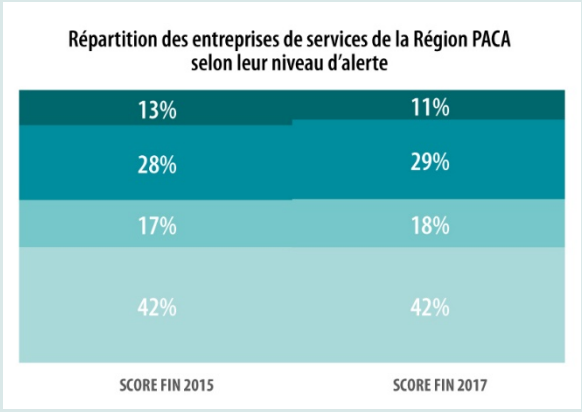

Enfin, les services voient leur score n'évoluer que faiblement, si ce n'est la diminution de 2 points du taux des entreprises présentant les risques les plus élevés, passant de 13% en 2015 à 11% en 2017.

Bouches-du-Rhône

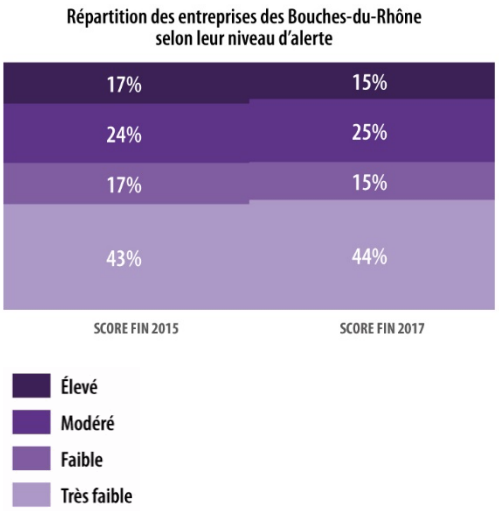

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

En deux ans, la structure des entreprises par niveau de fragilité évolue peu : entre 2015 et 2017, ce sont respectivement 845 et 837 entreprises qui ont des risques modérés à élevés de défaillance. En 2017, ces entreprises représentent 40% de l'échantillon, contre 38% à l'échelle régionale.

Cette stabilité moyenne cache pour autant des variations : -2 points (soit une diminution de 37 entreprises) pour les entreprises présentant des risques élevés, et parallèlement –2 points (soit une diminution de 28 entreprises) présentant des risques faibles.

Quelle évolution par secteurs ?

Les scores par secteurs évoluent également peu entre 2015 et 2017.

C'est le cas notamment du commerce qui connait de faibles variations, excepté pour son taux d'entreprises présentant de très faibles risques, déjà important en 2015, qui augmente encore de 2 points sur la période.
Le commerce se distingue nettement dans le paysage économique des Bouches-du-Rhône, avec 53% d'entreprises qui présentent des risques très faibles, contre 44% en moyenne dans le département. C'est le cas particulièrement du commerce de gros et de la réparation automobile.

Pour les services également, les scores évoluent peu globalement, excepté l'évolution en baisse de 4 points des risques élevés (soit près de 40 entreprises en moins). Au sein du secteur des services, ce sont les entreprises de l'information et de la communication connaissant des dynamiques positives qui se distinguent, avec 58% des entreprises présentant des risques très faibles. Elles sont suivies des activités immobilières, avec ce même taux d'une valeur de 54% (contre 42% dans le département). En revanche, même si les entreprises de l'hébergement-restauration présentent globalement des risques faibles, quand elles sont en difficulté, leurs taux de risques élevés sont de 6 points supérieurs à la moyenne départementale (17% contre 11%).

Commerce

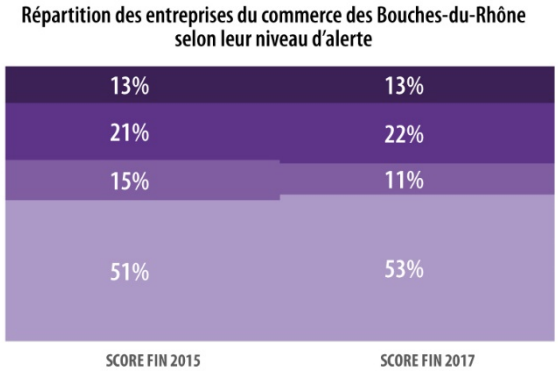

Services

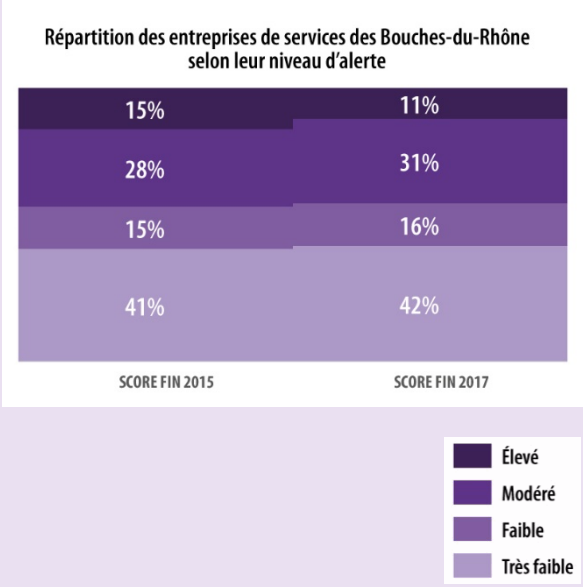

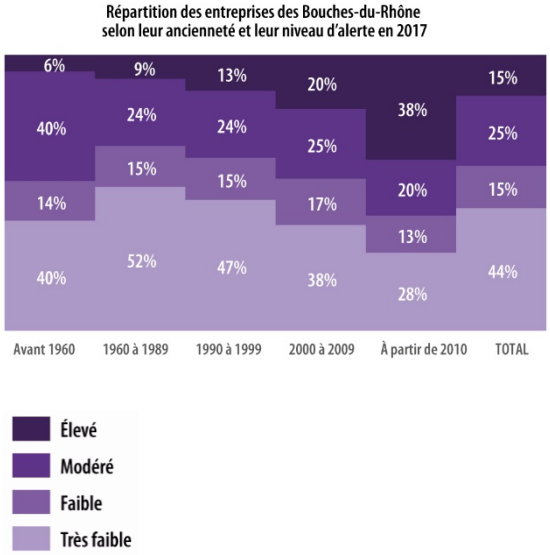

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

L'âge de l'entreprise est un facteur impactant le risque de fragilité des entreprises du département, comme à l'échelle de la région.
Les entreprises plus âgées, créées avant 1990, présentent globalement des risques plus faibles. Leur ancienneté sur le territoire leur permet de mieux résister à la conjoncture. Les plus anciennes d'entre elles (datant d'avant 1960) voient tout de même la part de risque modéré augmenter à 40%, mais avec un risque élevé particulièrement faible avec 6%.
En revanche, les entreprises très jeunes, dont la date de création est postérieure à 2010, présentent quant à elles des taux de risques élevés particulièrement importants.

Industrie

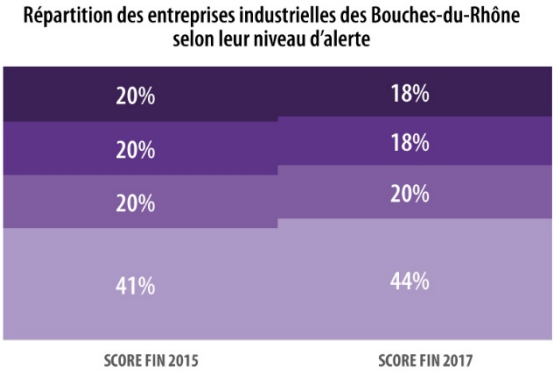

Construction

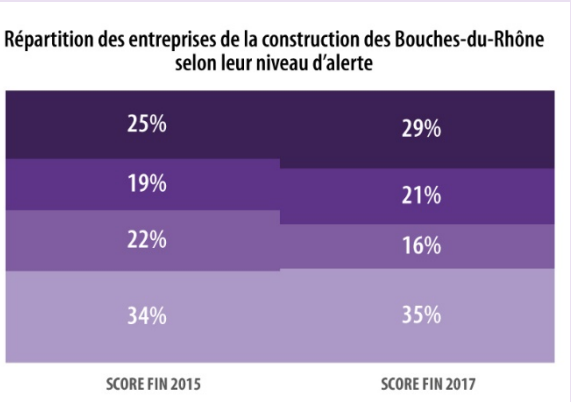

Il en va de même pour les entreprises de transports et d'entreposage, avec un taux de risque élevé de 8 points supérieur à la moyenne départementale (19% contre 11%).
Toujours au sein du secteur des services, les activités liées à la santé humaine et l'action sociale présentent un taux de risque modéré de 17 points supérieur à la moyenne départementale atteignant 48% en 2017 (contre 31% en moyenne dans les Bouches-du-Rhône). Ce taux important appelle une vigilance à l'avenir pour ces entreprises.

Deux secteurs se démarquent de la tendance départementale : celui de l'industrie et celui de la construction.

D'une part l'industrie, qui voit ses scores s'améliorer, avec une diminution de 4 points des taux des entreprises présentant des risques modérés à élevés entre 2015 et 2017, descendant en dessous de la moyenne départementale (38% contre 40%). Au sein de ce secteur, ce sont les industries alimentaires qui présentent des taux de risques faibles supérieurs de 9 points à la moyenne du département (69% contre 60%).

D'autre part, la construction connait une dégradation de ses scores, illustrant un secteur fragilisé. Le taux d'entreprises présentant des risques élevés est le double du taux départemental : 29% contre 15% en 2017.
Cette augmentation et cette proportion, la plus importante du département pour ce secteur d'activité, illustrent la fragilité de ces entreprises dans le tissu économique local.

Alpes-Maritimes

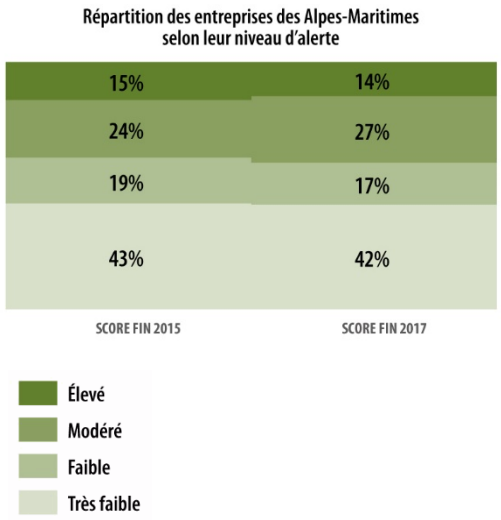

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

En 2017, 59% des entreprises ont un risque de défaillance faible ou très faible soit 3 points d'écart de moins que la moyenne régionale et près de 14% encourent un risque élevé.
Les dynamiques départementales entre 2015 et 2017 sont relativement proches des dynamiques régionales avec une forte évolution au sein de la catégorie de risques modérés au travers d'une augmentation de 13% de ses effectifs (Alpes-Maritimes) soit 40 entreprises supplémentaires.
Cette augmentation se fait en parallèle d'une perte d'effectifs majoritairement au sein des catégories de risque faible (-21 entreprises) mais aussi élevé (-15 entreprises).

Quelle évolution par secteurs ?

Tout comme le score global a peu évolué entre 2015 et 2017, celui par secteur a connu de faibles variations.

Deux dynamiques apparaissent néanmoins avec des secteurs évoluant entre 2015 et 2017 vers des risques de défaillance moins forts, et d'autres avec des situations pouvant « se dégrader ».

Ce sont les commerces et services qui connaissent une dynamique positive avec une bascule d'entreprises à risque élevé vers un niveau de risque modéré, soit 9 entreprises concernées par cette situation pour les commerces et 6 pour les services.

A l'inverse les secteurs de l'industrie et dans une moindre mesure de la construction ne connaissent pas de telles dynamiques mais plutôt des situations à surveiller.
En effet la construction connait la plus forte augmentation de la part d'entreprises à risque modéré passant de 17% en 2015 à 25% en 2017 (soit + 15 entreprises).Ces entreprises sont issues majoritairement de niveaux de risques qui étaient plus faibles en 2015.
Et enfin, l'industrie est le seul secteur qui connait une augmentation du nombre d'entreprises dont le score équivaut à un risque élevé. Dans ce secteur la bascule se fait de catégories où le risque était faible à très faible vers des risques modérés à très élevés.

Commerce

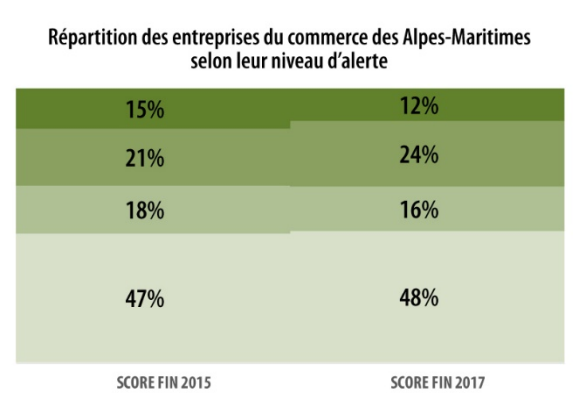

Services

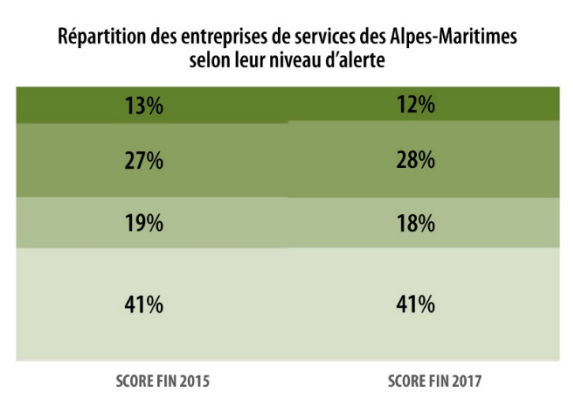

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

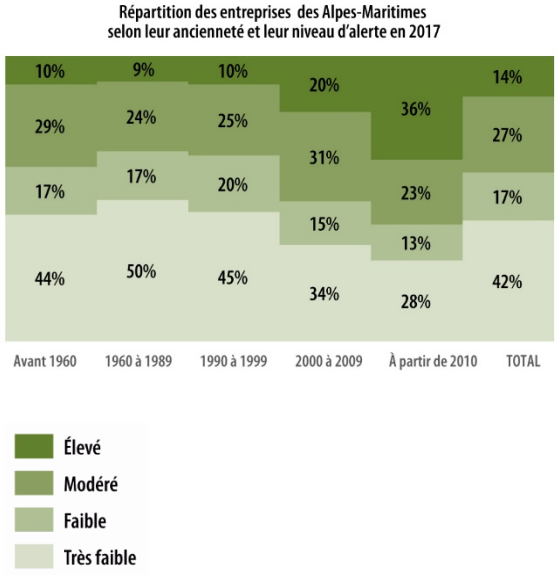

L'âge de l'entreprise parait être un indicateur impactant le risque de défaillance dans le département. En effet parmi les différentes tranches de dates de création des entreprises, celles apparues après 2010 paraissent le plus sujettes à un risque de défaillance élevé (près d'un tiers des entreprises), suivies progressivement par celles crées lors des années 2000, période marquée par la crise économique. Pour celles créées avant, à priori leur ancienneté leur permet de mieux résister à la conjoncture, près de 45% à 55% de ces différentes catégories de date de créations d'entreprises encourent un risque très faible de défaillance. Seules les plus anciennes, datant d'avant les années 60, laissent transparaitre une part d'entreprises à risque modéré légèrement plus élevé (env. 30%) mais un risque élevé qui reste faible par rapport aux plus jeunes avec seulement 10% d'entre elles.

Industrie

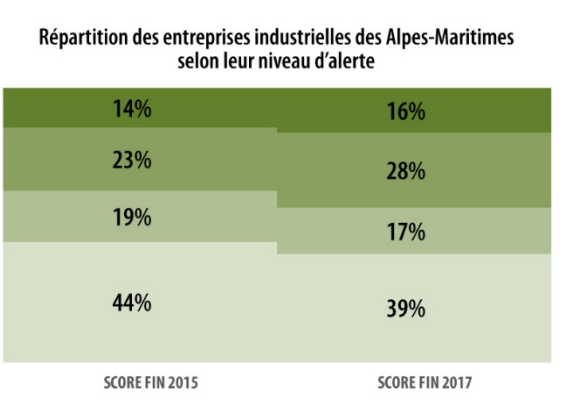

Construction

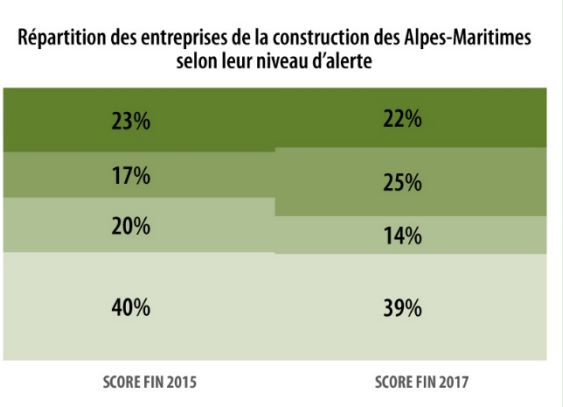

Afin de regarder plus globalement ces secteurs, les résultats sont mis en regard des évolutions des effectifs salariés privés (source ACOSS-URSSAF).

ACOSS-URSSAF : entreprises sièges et établissements secondaires du secteur privé ayant au moins un salarié

Sur une période plus longue, entre 2010 et 2016, les conclusions concordent avec les analyses précédentes sur l'analyse du score par secteur.

En effet, deux secteurs, entre 2010 et 2016, ont connu des augmentations d'effectifs salariés : les commerces et les services.
Et à l'inverse, la construction particulièrement mais aussi l'industrie ont connu des diminutions de leurs effectifs salariés, avec respectivement -11.3% pour la construction et -2.1% pour l'industrie.
Cette tendance se modifie sur les deux dernières années (2015 et 2016) où la courbe s'inverse et de façon très marquée pour le secteur de la construction puisqu'il connait une augmentation en deux ans de 1.8% de ses effectifs salariés (contre -11.8% sur 2010-2016) et 0.7% pour l'industrie.

Ces évolutions récentes peuvent laisser à croire qu'une reprise de l'activité, du moins dans le secteur de la construction, est en cours, les commerces et services connaissant déjà des dynamiques plutôt positives. Cela sera peut-être visible dans les prochaines analyses du suivi de la défaillance des entreprises dans les Alpes-Maritimes.

Var

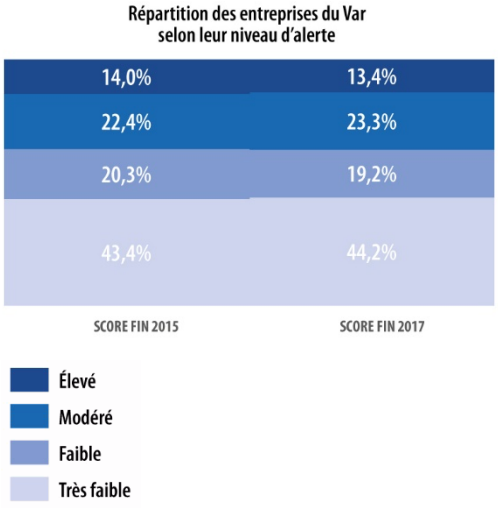

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

En 2017 dans le Var, 63% des entreprises ont un risque de défaillance faible soit un 1,5 d'écart de plus que la moyenne régionale et près de 13,5% encourent un risque élevé.

La situation s'est légèrement améliorée par rapport à 2015, avec entre 2015 et 2017, 5 entreprises en moins encourant un risque de défaillance élevé et 8 en plus pour le risque modéré, la perte la plus forte étant pour la catégorie de risque faible (-10 entreprises) accompagné par un gain de 7 entreprises en risque très faible.

Quelle évolution par secteurs ?

Tout comme le score global a peu évolué entre 2015 et 2017, celui par secteur a connu de faibles variations.

En effet certains secteurs connaissent de légères améliorations entre 2015 et 2017 avec un basculement d'entreprises classées initialement à risque élevé ou modéré envers des risques faibles et très faibles.

On retrouve l'industrie (avec 3 entreprises en moins dans la catégorie « risque modéré » au profit de « risque très faible ») et les services (augmentation en nombre d'entreprises dans le risque très faible : +10).
Le commerce quant à lui connait de légères fluctuations surtout dans les catégories de risques faibles mais reste globalement stable.
Seul le secteur de la construction dans le Var connait une légère dégradation et reste à surveiller, du fait d'une augmentation de 8 points entre 2015 et 2017, soit 9 entreprises, dans la catégorie à risque modéré en parallèle d'une perte de 7 entreprises de la catégorie à risque faible.

ACOSS-URSSAF : entreprises sièges et établissements secondaires du secteur privé ayant au moins un salarié

Afin de regarder plus globalement ces secteurs, les résultats sont mis en regard des évolutions des effectifs salariés privés (source ACOSS-URSSAF).

Commerce

Services

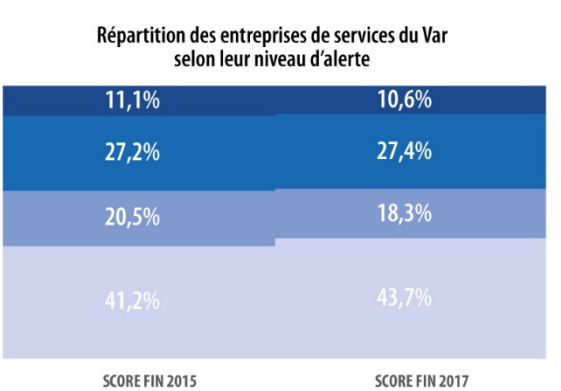

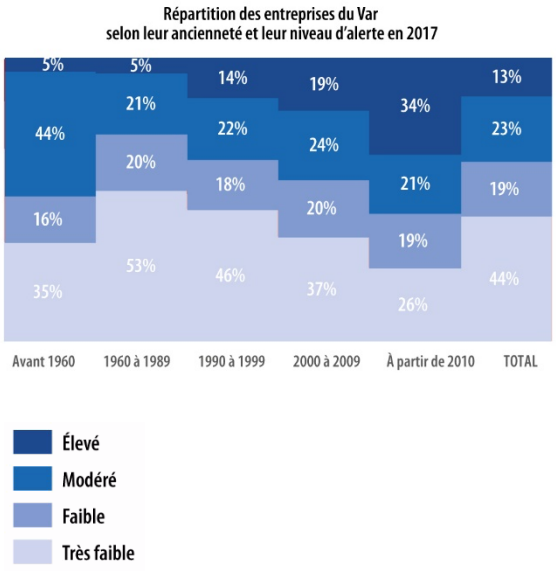

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

L'âge de l'entreprise parait être un indicateur impactant le risque de défaillance des entreprises dans le Var. En effet parmi les différentes tranches de dates de création des entreprises, celles apparues après 2010 paraissent le plus sujettes à un risque de défaillance élevé (34% d'entre elles) et inversement avec la plus faible proportion d'entreprises à risque très faible (26%), suivi progressivement par celles créées lors des années 2000 et qui ont pu traverser la crise économique de 2008. Pour les plus anciennes, à priori leur ancienneté et leur ancrage territorial sur le territoire leur permet de mieux résister à la conjoncture, sauf pour celles datant d'avant 1960 qui ont une part d'entreprises avec un risque de défaillance modéré le plus élevé (44%) mais un risque élevé à l'inverse le plus faible.

Industrie

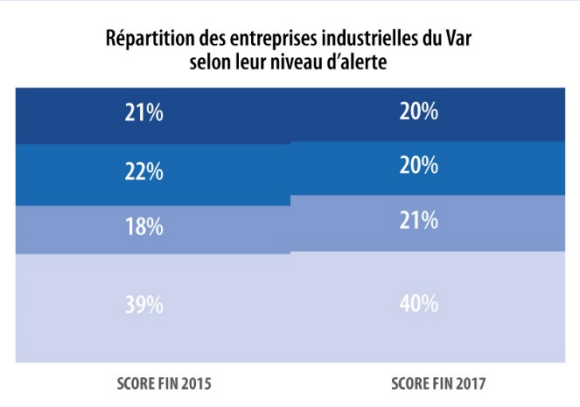

Construction

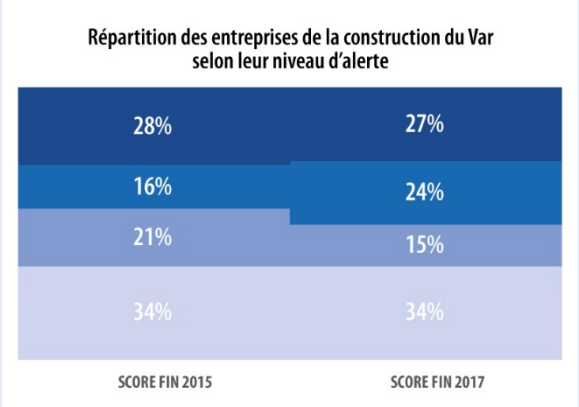

Sur une période plus longue, entre 2010 et 2016, les conclusions diffèrent notamment en lien avec la crise économique de 2008.

En effet, le secteur de la construction dans le Var voit ses effectifs salariés diminuer de 11.5% alors que les autres secteurs voient les leurs augmenter entre 2.1% et 3.2%. En revanche sur les dernières années des dynamiques de reprises d'activités apparaissent, entre 2015 et 2016 ce secteur améliore son activité avec un gain de près de 1.5% de ses effectifs salariés (+200 salariés) ce qui ne se traduit pas au travers du score vu précédemment. Cela peut être dû à différents facteurs : le panel d'entreprises analysés n'est pas le même, la base de données ACOSS permet de prendre en compte les entreprises de moins de 10 salariés mais aussi les établissements secondaires. Les petites entreprises sont-elles plus dynamiques et les plus grandes sont-elles celles qui encourent le plus de risque de défaillance ? Les dynamiques d'emploi de ce secteur sont-elles portées par les plus petits établissements et les établissements secondaires ?

Les commerces et services voient eux aussi leurs effectifs salariés augmenter, avec notamment les services qui connaissent la plus grosse progression en terme de gains d'emplois salariés avec une augmentation de 2% sur une année, soit plus de 1 500 salariés supplémentaires, ce qui corrobore l'analyse précédente mettant le secteur des services comme celui encourant le moins de risque de défaillance pour ses entreprises.

A l'inverse l'industrie connait une stabilisation voire une légère baisse avec une diminution de ses effectifs à hauteur de 0.5%, soit 100 salariés en moins sur une année. Cette évolution est plutôt faible et mise en regard de l'analyse sur le risque de défaillance ce secteur parait stable.

Vaucluse

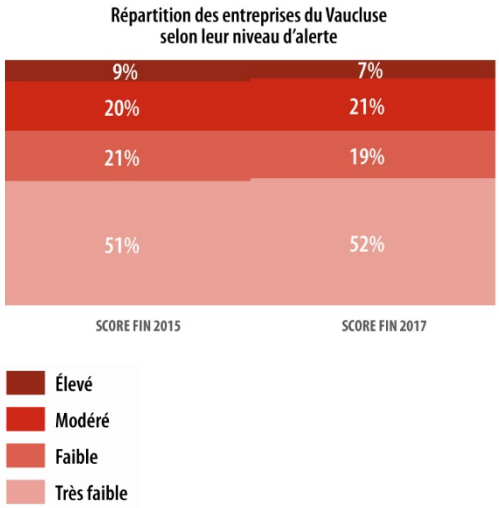

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

La situation des entreprises vauclusiennes se distingue nettement du niveau régional avec 71% des entreprises qui présentent un risque de défaillance très faible ou faible en 2018, contre seulement 62% en Région.

Les entreprises les plus préoccupantes sont celles qui ont un risque élevé de défaillance, là encore, le Vaucluse affiche un taux bien en deçà du taux régional (7% en 2018 contre 13%).

En deux ans, la structure des entreprises par niveau d'alerte n'a que très peu évolué. On notera toutefois une proportion moindre d'entreprises au risque élevé (-2 points) mais aussi de celles au risque faible (-2 points).

Quelle évolution par secteurs ?

En Vaucluse, les entreprises du secteur commercial sont celles qui a priori présentent le moins de risque de défaillance : 77% ont un risque faible ou très faible, un taux bien plus conséquent qu'à l'échelle régionale (69%).

L'industrie vauclusienne se distingue également avec un taux d'entreprises au risque faible ou très faible élevé (73%) supérieur au taux régional de 10 points.

Enfin, dans le secteur des services, les entreprises sont peu nombreuses à présenter un risque de défaillance élevé : 5%, et sont proportionnellement deux fois moins nombreuses qu'à l'échelle régionale.

A l'inverse, les entreprises du secteur de la construction sont celles qui présentent le plus gros risque de défaillance : 13% d'entre elles affichent un risque élevé.
Néanmoins, cette situation est moins préoccupante qu'en région, où la part des entreprises avec un fort risque de défaillance est de 24%.

Commerce

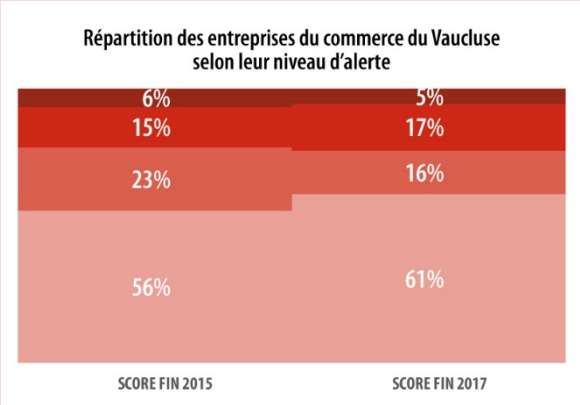

Services

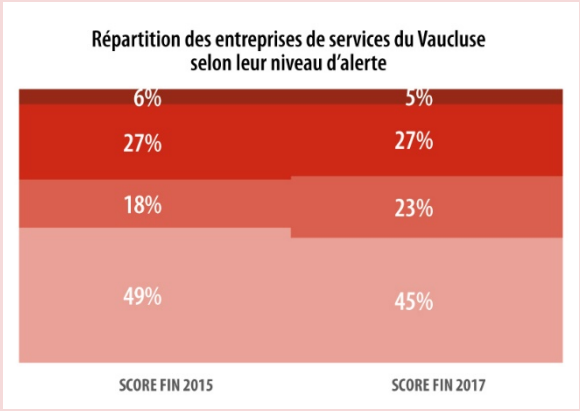

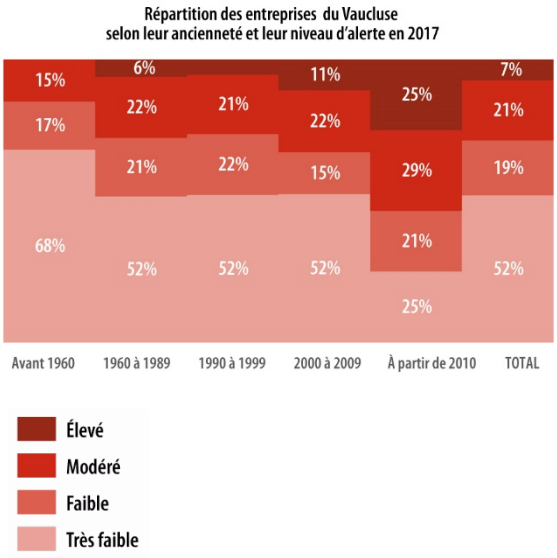

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

Il apparait nettement à la lecture du graphique ci-contre que plus l'entreprise est ancienne, moins elle encoure un risque de défaillir : aucune entreprise créée avant 1960 ne présente un risque de défaillance élevé, contre un quart des entreprises créées après 2010 et 11% de celles implantées entre 2000 et 2009.

Industrie

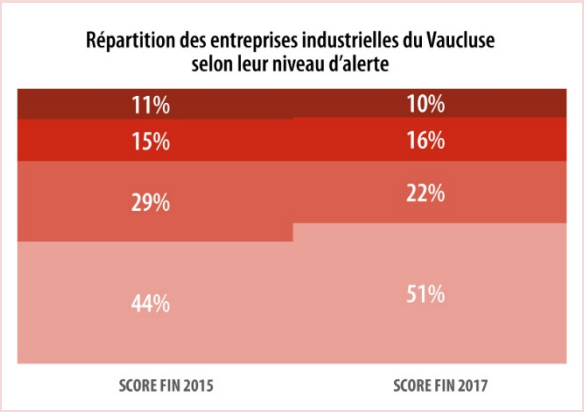

Construction

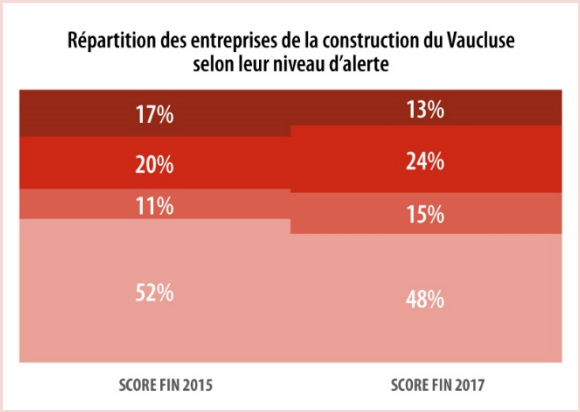

En analysant l'évolution des niveaux d'alerte par grand secteur d'activité entre 2015 et 2017, des variations notables apparaissent :

- dans le secteur de l'industrie la proportion d'entreprises au risque très faible s'est accrue de 7 points alors que, paradoxalement, celle au risque faible a chuté de 7 points également ;
- la situation des entreprises du secteur de la construction a légèrement évolué puisque la part des entreprises au risque élevé est moindre qu'auparavant ;
- dans le commerce, la situation s'est globalement améliorée avec des entreprises au risque de défaillance très faible plus nombreuses et légèrement moins d'entreprises au risque élevé ;
- les entreprises des services sont toujours autant à présenter un risque très faible ou faible.

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

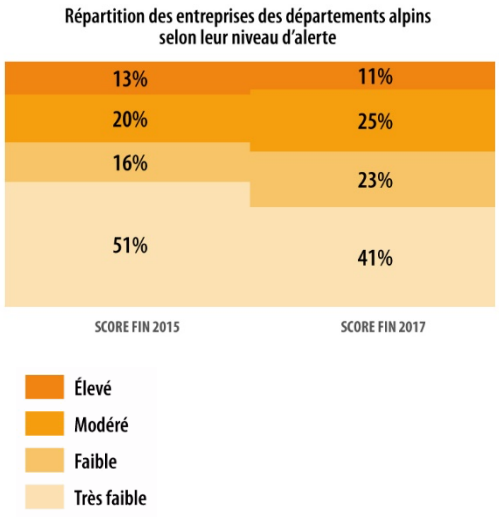

Quelle évolution des niveaux de fragilité ?

Dans ces deux départements, la situation des entreprises, en 2017, est proche des taux régionaux :

- 64% d'entre-elles présentent un risque de défaillance très faible ou faible en 2017, contre 62% en Région
- 11% des entreprises ont un risque élevé de défaillance contre 13% en Région.

Depuis 2015, la situation des entreprises s'est légèrement dégradée, avec une trentaine d'entreprises à risque très faible qui serait passé en risque faible ou modéré en 2017.

Quelle évolution par secteurs ?

Fin 2017, on constate que :

- Les entreprises du secteur commercial avec un risque de défaillance très faible ou faible (72%) sont plus représentées qu'à l'échelle régionale (69%). La situation des entreprises s'est considérablement améliorée depuis 2015, puisque la part d'entreprises avec un risque élevé est passée de 17% à 9%.

- Dans les services, même si le niveau d'alerte élevé n'évolue pas (10%), on note toutefois une légère augmentation de la part d'entreprises concernées par un risque modéré (24% à 30%). En effet, une quinzaine d'entreprises avec un niveau très faible ou faible en 2015 affichent en 2017 un risque modéré ou élevé.

Commerce

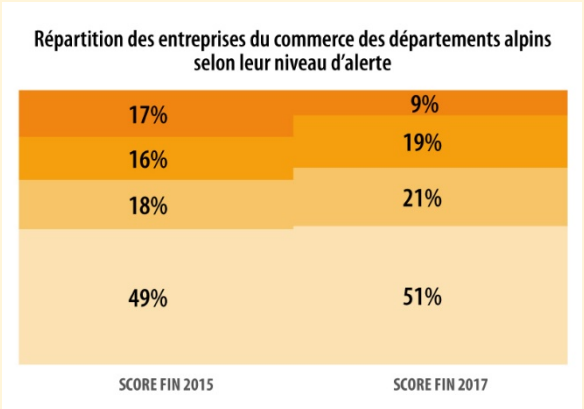

Services

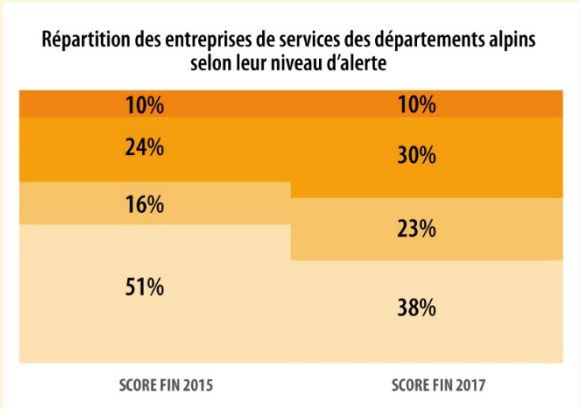

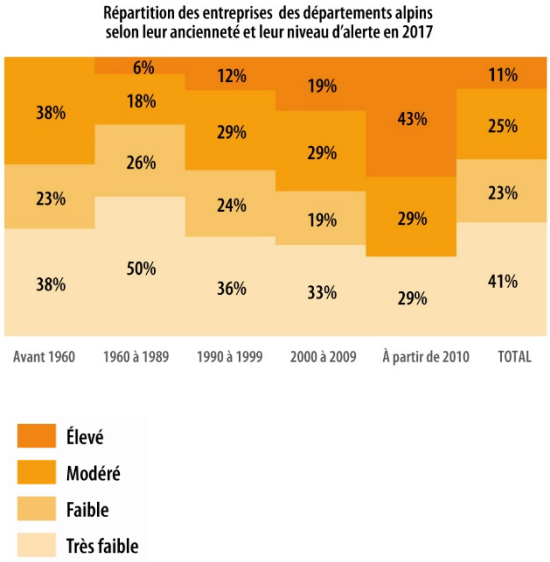

Quel niveau de fragilité selon l'âge de l'entreprise ?

L'âge de l'entreprise semble bien être un facteur impactant sur le risque de défaillance d'une entreprise dans les départements alpins, comme ailleurs. La part des entreprises concernées par un risque de défaillance élevé s'amenuise avec l'ancienneté : aucune entreprise créée avant 1960 ne présente ce risque contre 43% des entreprises créées après 2010.

Industrie

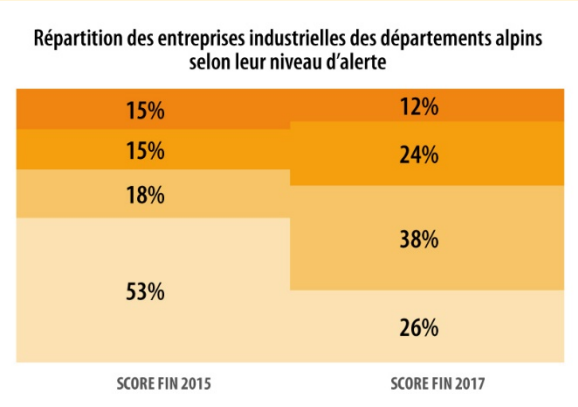

- Pour les entreprises de l'industrie et de la construction, la situation générale s'est légèrement dégradée avec une part d'entreprises à risque très faible ou faible qui a baissé (-13 points pour le BTP et -6 pour l'industrie).
  Cette évolution s'explique pour les entreprises industrielles par une hausse de 9 points pour le niveau d'alerte modéré (15% à 24%).

Construction

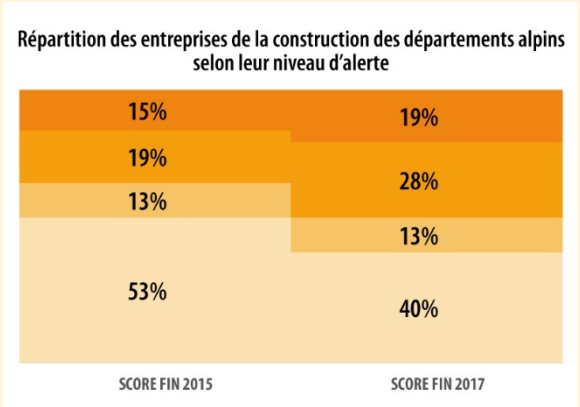

- Pour celles du secteur de la construction, elles sont en proportion les plus exposées au risque de défaillance élevé (19%), mais cela concerne seulement 9 entreprises.

Le Partenariat entre la Région et les agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mis en place en 2015 dans le cadre d'une convention triennale, ce partenariat d'une ampleur inédite en France, permet la mutualisation des capacités d'études et d'observation à l'échelle régionale. Relevant soit de la mise en commun d'expertises, soit de productions de données et d'analyses, ces actions couvrent des thèmes variés et transversaux, comme la mobilité, la planification, le développement durable, l'aménagement ou l'économie. L'objectif de ces travaux est de permettre une meilleure coordination des politiques publiques au niveau régional.

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

agAM AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

audat.var AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR

aupa Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance

AGENCE D'URBANISME AURAV RHÔNE AVIGNON VAUCLUSE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DREAL PACA